

< VIVIUM Auto > Voitures électriques et hybrides

Garanties et évènement/sinistre pour Particuliers et Entreprises (Personal Line, Commercial Line et Flottes)

Responsabilité civile

Risque de trébuchement

Votre client est couvert si un tiers trébuche sur le câble de chargement connecté pendant qu'il recharge sa voiture.

Borne de recharge

Votre client est couvert si, pendant la conduite, il endommage une borne de recharge publique ou une borne appartenant à un tiers (par exemple en quittant une place de parking).

Domage aux tiers et à leurs biens

En cas de faute du conducteur de la voiture assurée ou de vice de celle-ci, les dommages causés à un tiers et à leurs biens par un incendie sont couverts.

Protection juridique

Litiges contractuels concernant le véhicule et les litiges liés à l'installation et/ou la réparation de la borne de recharge : votre client est couvert.

Omnium

Couverture du câble de recharge

Couverture du câble de recharge : votre client est couvert en cas de dommages accidentels, d'incendie et de vol du câble fourni avec la voiture par le fabricant.

Batterie

Couverture de la batterie en cas de dommage accidentel.

Conteneur d'immersion

Votre client est couvert pour le placement de la voiture (électrique) dans un conteneur (ceci est couvert sans restriction et y compris la décontamination de l'eau).

Assistance

Panne de batterie : si la batterie est déchargée, votre client est couvert grâce à l'assistance (à condition d'avoir souscrit la garantie Assistance panne).
En cas de panne de batterie en Belgique : soit notre assistance panne ramènera le véhicule au domicile soit l'amènera à la borne de recharge publique la plus proche.
À l'étranger, la voiture sera amenée à la borne de recharge publique la plus proche.

< VIVIUM Auto > Voitures électriques et hybrides

Les réductions suivantes sont uniquement d'application sur Personal Line et Commercial Line

Réductions cumulables sur la RC et Dégâts Matériels (DM) pour voitures électriques et hybrides en fonction...

... des kilomètres parcourus	... du type de carburant	... des systèmes de sécurité	... du garage ou carport	... du garage pour la réparation	... du Vivium Comfort Deal
- 10% sur la R.C. - 5% sur la DM Si le client roule moins de 5.000 km par an	- 25% sur la R.C. Véhicules 100% électriques	- 5% sur la R.C. - 5% sur la DM I seul système de sécurité suffit pour bénéficier de cet avantage	- 15% sur les garanties : Vol Bris de glace Forces de la nature A condition que le véhicule soit garé entre 22h et 6h dans un garage ou un carport	Le montant de la franchise applicable en cas de sinistre couvert par l'assurance Omnium est diminué si le client fait réparer sa voiture dans un garage agréé	Le montant de la franchise applicable en cas de sinistre couvert par l'assurance Omnium est diminué si le client a également souscrit une police R.C. Famille et VIVIUM Habitation auprès de Vivium
- 5% sur la R.C. Si le client roule moins de 20.000 km par an	- 15% sur la R.C. Véhicules hybrides et plug-in hybrides			Par exemple : pour une voiture d'une valeur de 40 000 EUR avec un franchise low de 750 EUR, s'il cumule l'avantage garage agréé et l'avantage Vivium Comfort Deal, en cas de sinistre couvert, il verra sa franchise diminuée de 450 EUR	